

COMMUNE DE COURMANGOUX

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 21/05/10 (2^e) - 8 Heures 30

Etaient présents :

Madame M. Mornay, maire de Courmangoux
Messieurs JC Gaillard et M. Gaillard, adjoints
Madame P. Giroud, conseillère municipale
Messieurs G. Guret et M. Tournier, conseillers municipaux
Monsieur D. Maréchal, représentant de la Chambre d'Agriculture
Madame A. Soulard, ARS (Agence régionale sociale)
Madame Agnès Dally-Martin, urbaniste (*rédaction du compte-rendu*)

Etaient excusés :

Madame C. Lafaure, Chambre d'Agriculture
Monsieur T. Vuarand, Conseil général

Ordre du jour : Début du diagnostic

La première réunion PLU a été organisée le 30 avril 2010 pour caler l'étude et démarrer (voir le compte-rendu).

Il avait été convenu :

- Que la mairie procède aux démarches administratives auprès du SIEA
- **Fait, l'urbaniste a reçu le fichier cadastral en PDF. Vérifier si la commune a reçu un plan papier au 1/5000.**
- Que l'urbaniste demande au cabinet Axis-Conseils un fichier PDF du plan de zonage en cours avec la dernière mise à jour du cadastre.
- **A faire.**
- Que les élus commencent à réfléchir aux points concernant les données générales d'analyse : population par pôles bâtis, permis de construire pour les logements en neuf et réhabilitation depuis 2000 (avec lieux), localisation des lotissements avec dates
- **Certains éléments ont été transmis par mails à l'urbaniste.**

Début du diagnostic de la commune

Points abordés aujourd'hui :

1^{ère} PARTIE - DONNEES GENERALES D'ANALYSE (situation actuelle et prévisions d'évolution)

Situation géographique

Histoire

Population

Activités économiques

Politique foncière

Logements-Constructions

Equipements publics

L'urbaniste a préparé une ébauche de réflexion sur chacun de ces points, les élus et services corrigent et complètent.

Il est convenu pour poursuivre le travail :

- ✓ Que les nouveaux élus listent les objectifs qu'ils se sont fixés, les principes qu'ils souhaitent retenir pour la politique d'urbanisme de leur commune (la procédure a été enclenchée par l'équipe municipale précédente). *Rappel : M. G. Guret, aujourd'hui conseiller municipal, a été l'ancien maire et à l'initiative de la procédure. Sa présence permet de comprendre un certain nombre d'éléments.* Il est important que les objectifs soient clairs car ils permettront de mettre en forme le PADD (tout en sachant que les enjeux de l'Etat et les orientations du SCOT seront à respecter).
- ✓ De ressortir la ZEP datant du 17 mars 1983.
- ✓ Histoire : il serait intéressant de poursuivre la description de l'évolution de la commune après la guerre (réflexion des participants).
- ✓ Population : donner à l'urbaniste la fiche INSEE indiquant les derniers chiffres.

La réunion permet de comprendre la difficulté à utiliser les chiffres les plus récents.

La logique veut que l'image de la commune à retenir soit la plus récente, mais les analyses un peu plus fines de l'INSEE ont été faites sur la base du recensement lissé à 2006 (tableaux, graphiques). Le Rapport de présentation introduira donc les diverses données.

Par ailleurs, les orientations du SCOT BBR sont déclinées par le biais d'une valeur-cible fixée pour un développement envisagé pour les prochaines années (nombre d'ha défini) et au vu de l'état zéro de l'urbanisation (situation au 1^{er} janvier 2008). Toutes les communes du SCOT sont traitées de la même manière.

Le PLU doit donc intégrer la valeur-cible retenue quelque soit l'évolution de Courmangoux depuis le 1/01/08. En outre, la Note d'enjeux de l'Etat précise : « (...) l'urbanisation de ces poches (Chevignat) sera décomptée dans l'enveloppe des 4 hectares alloués par le SCOT ».

- ✓ Agriculture : pour parfaire le diagnostic les agriculteurs se réuniront en mairie pour colorier le parcellaire exploité par chacun (sièges de Courmangoux et sièges extérieurs).
- ✓ Logements-constructions : Compter les réhabilitations potentielles (anciens logements ou granges).
- ✓ Indiquer avec une carte édigiéo (depuis l'ordinateur de la commune) les parcelles communales.

La fin du volet « Equipements publics » sera abordée lors de la prochaine réunion ainsi que la suite du diagnostic :

Déplacements - Voies de communication et transports
Intercommunalité

2^{ème} PARTIE : ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Géographie physique
Risques (naturels et technologiques)
Occupation du sol
Patrimoine bâti - Architecture
Patrimoine naturel

**La date de la prochaine réunion est fixée au vendredi 18 juin 2010,
9 heures 30 en mairie.**

Ordre du jour : Suite du diagnostic.

Ce compte-rendu tient lieu de convocation.